

Procédure de récupération des trousseaux de clés des locaux du CLAS-Meudon

X. Bonnin – 08/09/2023

Les locaux principaux du CLAS de Meudon se situent au bâtiment 1 dit "Corps de Garde" dont l'accès se fait par la porte principale qui longe les Communs.

Pour y entrer il y a 3 trousseaux :

Trousseau 1 (gros) avec la clé de la porte d'entrée du CLAS, la salle de poterie, la salle d'encadrement et le labo photo ;

Ce trousseau n'est accessible qu'aux adhérent.e.s du CLAS Meudon inscrit.e.s aux activités suivantes : **poterie, encadrement, jeux de sociétés et labo photo.**

Trousseau 2 (moyen) avec la clé de la porte d'entrée du CLAS, et la salle de musique ;

Ce trousseau n'est accessible qu'aux adhérent.e.s du CLAS Meudon inscrit.e.s aux activités suivantes : **musique, capoeira et cours de guitare.**

Trousseau 3 (petit) avec uniquement la clé de la porte d'entrée du CLAS.

Ce trousseau n'est accessible qu'aux adhérent.e.s du CLAS Meudon inscrit.e.s aux activités suivantes : **ping-pong, yoga, capoeira, zumba, tai-chi, pilates et gymnastique volontaire.**

Les clés peuvent être récupérées auprès du poste de garde du Bel-Air ou par badge dans l'un des deux boîtiers mis à disposition sur le site (l'un se trouve au niveau du poste de garde Bel-Air, l'autre au RDC des Communs près du distributeur automatique de boissons).

Lors de l'inscription à l'activité, la ou le responsable transmettra les nom et prénom du nouvel adhérent au bureau du CLAS Meudon afin qu'elle/il puisse être ajoutée au registre d'accès aux clés¹. Une fois inscrit.e dans le registre, la personne sera alors autorisée à récupérer le trousseau associé.

De la même manière si l'adhérent ne renouvelle pas son inscription, la ou le responsable avertira le bureau qui retirera la personne du registre.

A noter :

- La procédure n'est pas immédiate. Compter en moyenne entre 2 et 7 jours pour que l'inscription au registre soit effective.
- La récupération des clés dans les boîtiers nécessite une étape supplémentaire : l'activation du badge par la DIL. Une fois l'inscription au registre effectuée, contacter Frédéric Gravier (frederic.gravier@obspm.fr) qui se chargera d'activer le badge.
- En dehors de cette procédure, l'adhérent.e ne pourra pas récupérer les clés du CLAS.
- En cas de problème, les points de contact au bureau du CLAS Meudon sont Xavier Bonnin (xavier.bonnin@obspm.fr) et Isabelle Bualé (isabelle.buale@obspm.fr).

¹ Registre qui sera transmis au poste de garde avec copie au PSIS.